

MEDIA RELEASE

Supporting Stage 3: Mandatory Masks and Face Coverings



For Immediate Release — Wednesday, July 15, 2020

Timmins, Ontario — The Porcupine Health Unit welcomes the move into Stage 3 in the Ontario government’s COVID-19 reopening plan. According to Dr. Lianne Catton, Medical Officer of Health, “This is good news, as many have found the last few months increasingly difficult. However, we are able to move forward due to the commitment to the public health measures in place. This is not a green light; it’s amber — proceed with caution. That’s why today, I am announcing the additional requirement of mandatory masks or face coverings in enclosed public spaces under the Emergency Management and Civil Protection Act (EMCPA), R.S.O. 1990.”

“As more businesses open and people interact more, the risk of a rapid increase in cases, and outbreaks is even greater,” Dr. Catton notes. “Ongoing dedication to the measures that have enabled us to open is critical to ensuring we stay open. There is increasing evidence supporting the use of masks in enclosed spaces as an important added measure to reduce the risk of COVID-19 transmission.”

Starting next Thursday, businesses in the Porcupine Health Unit area will require all members of the public and employees who enter or remain in an enclosed public space of the business or organization to wear a mask or face covering that covers their mouth, nose and chin without gaping. “Enclosed public space” means indoor spaces of businesses and organizations which are accessed by the public. There will be exemptions to the policy, including children under two years; medical conditions such as difficulty breathing, or those who cannot remove their masks without assistance. People will not be expected to provide their reason nor any proof of exemptions.

Although this order does not come into effect until next week, in order to give local businesses the opportunity to prepare, the health unit urges all community members to start wearing a non-medical mask or face covering inside public spaces. Get a mask, make a mask, use a scarf from your closet, and learn how to safely wear and remove them. There are instructional posters and videos available in French and English on the porcupine health unit website.

Dr. Catton urges all members of the public to be patient and understanding through the transition, saying that, “the Porcupine Health Unit is committed to helping local businesses reopen and remain open safely. We will be working with all members of the business community throughout the area to support them and provide guidance during this period.”

Head Office:
169 Pine Street South
Postal Bag 2012
Timmins, ON P4N 8B7

Phone: 705 267 1181
Fax: 705 264 3980
Toll Free: 800 461 1818

E-mail:
info4you@porcupinehu.on.ca
Web site: www.porcupinehu.on.ca

Branch Offices: Cochrane, Hearst,
Hornepayne, Iroquois Falls,
Kapuskasing, Matheson,
Moosonee, Smooth Rock Falls

Dr. Catton noted that, “employers and the members of the public — who have really done an incredible job to get us to this point — will have to be patient and stay committed those public health measures that should, by now, sound familiar.” In addition to the new face covering requirement, those include washing your hands frequently and well; covering your coughs and sneezes; keeping physical distance between yourself and others outside — and wearing a non-medical mask or face covering when that isn’t possible; not touching your face; keeping commonly touched surfaces clean; and staying home when you’re not well. “I know many people feel their lives have been put on hold for too long,” Dr. Catton concluded. “If we proceed with caution and care into Stage 3, we can reduce the future impact of COVID-19 in all our communities.”

The Porcupine Health Unit is located in Northeastern Ontario, serving the entire Cochrane District and Hornepayne, in Algoma District. The main office is located in Timmins, Ontario, with branch offices in Cochrane, Hearst, Hornepayne, Iroquois Falls, Kapuskasing, Matheson, Moosonee and Smooth Rock Falls.

For further information, please contact:

Gary Schelling
Communications Specialist
Porcupine Health Unit
705-267-1181, ext. 2413
gary.schelling@porcupinehu.on.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesure à l'appui de la phase 3 : Port obligatoire de masques et de couvre-visages



Pour diffusion immédiate – le mercredi 15 juillet 2020

Timmins (Ontario) — Le Bureau de santé Porcupine accueille la mise en œuvre de la phase 3 du plan de réouverture du gouvernement de l'Ontario dans le contexte de la COVID-19. La D^{re} Lianne Catton, médecin hygiéniste indique ce qui suit : « C'est une bonne nouvelle, car de nombreuses personnes commençaient à trouver les derniers mois de plus en plus difficiles. Cependant, nous sommes en mesure d'aller de l'avant grâce à l'engagement des gens à l'égard des mesures de santé publique en vigueur. Ce n'est pas un feu vert; c'est un feu jaune... avancez avec prudence. C'est la raison pour laquelle j'annonce aujourd'hui que le port de masques ou de couvre-visages sera désormais obligatoire dans les lieux publics fermés, en vertu de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence L.R.O. 1990.* »

« Puisque de plus en plus d'entreprises ouvrent leurs portes et que les interactions entre les gens augmentent, le risque d'une hausse rapide des cas et d'éclosions est encore plus grand, souligne la D^{re} Catton. Il est essentiel de continuer de respecter les mesures qui nous ont permis de relancer l'économie pour nous assurer que nos entreprises puissent demeurer ouvertes. Il y a de plus en plus de données probantes appuyant le port de masques dans des lieux fermés comme mesure supplémentaire importante pour réduire le risque de transmission de la COVID-19. »

À compter de jeudi prochain, les entreprises dans la région du Bureau de santé Porcupine exigeront le port d'un masque ou d'un couvre-visage bien ajusté (sans ouverture) couvrant la bouche, le nez et le menton, auprès de tous les membres de la population et des employés qui arrivent sur place et en tout temps pendant qu'ils sont sur les lieux de l'entreprise ou de l'organisme. Les « lieux publics fermés » désignent les endroits à l'intérieur des entreprises et organismes qui sont accessibles à la population. Il y aura des exceptions à la politique, notamment les enfants de moins de deux ans, les personnes ayant des problèmes médicaux, comme des difficultés respiratoires, et les personnes qui ne peuvent pas enlever leur masque sans l'aide d'une autre personne. Les personnes ne seront pas tenues d'expliquer la raison pour laquelle elles ne portent pas de masques ou de couvre-visages ou de fournir une preuve d'exemption.

Même si ce règlement entre en vigueur seulement la semaine prochaine, afin de donner aux entreprises locales l'occasion de se préparer, le Bureau de santé exhorte tous les membres de la communauté à commencer de porter un masque non médical ou un couvre-visage dans les lieux publics fermés. Achetez ou fabriquez un masque, ou utilisez une écharpe de votre placard, et apprenez comment le porter et l'enlever

Bureau principal
169, rue Pine Sud
Sac postal 2012
Timmins (Ontario) P4N 8B7

Tél. : (705) 267-1181
Télec. : (705) 264-3980
Sans frais : 1 800 461-1818

Courriel :
info4you@porcupinehu.on.ca
Site Web : www.porcupinehu.on.ca

Succursales : Cochrane, Hearst,
Hornepayne, Iroquois Falls,
Kapusking, Matheson,
Moosonee et Smooth Rock Falls

de manière sécuritaire. Des affiches et des vidéos d'information sont disponibles en français et en anglais sur le site Web du Bureau de santé Porcupine.

La D^{re} Catton invite tous les membres de la population à être patients et compréhensifs pendant la période de transition. Elle indique ce qui suit : « le Bureau de santé Porcupine s'engage à aider les entreprises locales à rouvrir et à rester ouvertes en toute sécurité. Nous travaillerons avec tous les membres de la communauté d'affaires partout dans la région afin de les appuyer et de leur offrir des conseils pendant cette période. »

La D^{re} Catton souligne ce qui suit : « Les employeurs et les membres de la population — qui ont déjà fait un travail exceptionnel pour nous amener à ce point — devront être patients et continuer de respecter les mesures de santé publique qui devraient, à cette étape-ci, sembler familières. » En plus de la nouvelle exigence concernant les couvre-visages, voici les autres mesures à respecter : lavez-vous les mains souvent et de manière appropriée; couvrez votre toux et vos éternuements; gardez vos distances par rapport aux autres à l'extérieur – et portez un masque non médical ou un couvre-visage lorsque la distanciation est impossible; évitez de toucher votre visage; nettoyez les surfaces fréquemment touchées; et restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien. « Je sais que bon nombre de personnes ont l'impression que leur vie a été mise en suspens pendant trop longtemps, conclut la D^{re} Catton. Si nous progressons avec prudence et attention dans la phase 3, nous pourrons réduire les éventuelles répercussions de la COVID-19 dans l'ensemble de nos communautés. »

Le Bureau de santé Porcupine est situé dans le Nord-Est de l'Ontario et offre des services aux résidents de tout le district de Cochrane et de Hornepayne dans le district d'Algoma. Le bureau principal est situé à Timmins, en Ontario et des bureaux satellites se trouvent à Cochrane, à Hearst, à Hornepayne, à Iroquois Falls, à Kapuskasing, à Matheson, à Moosonee et à Smooth Rock Falls.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Gary Schelling
Spécialiste des communications
Bureau de santé Porcupine
705-267-1181, poste 2413
gary.schelling@porcupinehu.on.ca